

Image not found or type unknown



Séparation des biens sans divorce

Par **Poulos**, le **13/02/2008** à **16:52**

Quelles sont les démarches à suivre pour une séparation de biens, notamment au niveau des comptes bancaires, et de corps (sans divorce) en étant marié sous le régime de la communauté.
Avec mes remerciements.